

HONORAIRES TTC

Tva comprise au taux de 20%

(Barème indicatif au 01/04/2017)

TRANSACTION

Immeubles à usage d'habitation

Jusqu'à 30 500 €	:	10%
De 30 501 à 90 000 €	:	8 %
De 90 001 à 150 000 €	:	7%
De 150 001 à 200 000 €	:	6%
De 200 001 à 1 000 000 €	:	5%

Les honoraires d'agence sont dans la plupart des cas à la charge du VENDEUR exclusivement sauf mention contraire dans nos annonces.

En cas de collaboration inter agence, les honoraires peuvent être réglés moitié par le vendeur, moitié par l'acquéreur ou en totalité par le vendeur.

Fonds de commerce et Droit au bail : 10%

Location : Charge locataire

Récupération de frais : Visites , dossier, rédaction de bail, 10€/m2

état des lieux : 3 €/m2

Charge bailleur

Récupération de frais : Visites , dossier, rédaction de bail, 10€/m2

état des lieux : 3 €/m2

Gestion Locative Charge propriétaire : 7,2 %

Réalisée par notre partenaire LOCAGESTION